Infos ville
p4

Europe : votre vote compte
p20

Centre de loisirs
p23

GUINGAMP MAG

#63

Guingamp Gwengamp

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GUINGAMP | avril 2024

www.villeguingamp.bzh

DOSSIER p10

Le budget **2024**

En images

En partenariat avec la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, l'opération "j'aime la nature propre" organisée le samedi 16 mars a mobilisé une équipe d'adultes et d'enfants du conseil municipal des enfants pour nettoyer les berges du Trieux

La place du centre vue de la grande roue

7 et 8 mars : une escapade insolite de deux jours à la capitale pour un petit groupe de 10 habitants de la Résidence Kersalic avec au programme la visite de l'Assemblée nationale et une rencontre avec les membres de la commission des affaires sociales

Résidence Kersalic : une matinée intergénérationnelle forte en émotions avec la présence des élèves de le section canine du Lycée de Pommerit et leurs adorables compagnons à 4 pattes

ÉDITO DU MAIRE
PENNAD-STUR

Philippe Le Goff

Le 25 mars dernier, le vote du budget est un nouveau symbole d'engagement et de vision pour l'avenir, pour nos Guingampaises et Guingampais. Avec une enveloppe de 22 millions d'euros, dont plus de 10 millions consacrés à des investissements audacieux, notre ville s'inscrit une nouvelle fois dans une trajectoire de changement, de progrès et de dynamisme, d'attractivité.

Nos priorités demeurent inchangées : nous adresser à toutes et tous, dans une démarche inclusive et participative. Car c'est ensemble que nous pouvons bâtir l'avenir de notre ville, en portant des projets d'envergure qui la transforment et la réinventent pour les générations à venir.

Au cœur de nos choix politiques, se dessinent des aménagements majeurs qui façonnent notre ville, avec la refonte de la place du Vally, avec la création de la continuité du cheminement sur les berges du Trieux, avec la restauration de notre patrimoine (château de Pierre II, Tour Saint-Sauveur, kiosque du jardin public). Ces travaux nous projettent résolument vers demain en consolidant l'attrait pour notre collectivité.

Mais au-delà des infrastructures, nous tenons à souligner l'importance des politiques humaines, sociales, culturelles et événementielles. Car une ville n'est pas seulement faite de béton et d'acier, elle est avant tout le théâtre où se jouent les rencontres, l'entraide et où se partagent les émotions. C'est là son essence même, son âme vibrante et vivante.

Parallèlement, l'éducation et la jeunesse demeurent au cœur de nos préoccupations. Nous avons fait le choix de placer ces secteurs au premier plan de notre action, conscients que l'avenir se construit dès aujourd'hui. Offrir à notre jeunesse un environnement propice à son épanouissement, c'est lui offrir les clés pour un avenir prometteur. Car étudier dans une petite ville comme Guingamp, c'est une expérience enrichissante et chaleureuse où l'on se sent véritablement chez soi. Cette jeunesse est également tellement essentielle démographiquement pour demain !

Avec constance et persévérance, nous œuvrons pour faire de notre cité un lieu convivial, pratique, commercial, patrimonial et joyeux. Une ville où se rencontrent les rêves et se tissent les liens, une ville où l'on se sent vivant et où l'on aspire à grandir ensemble !

Merci à chacun et à chacune de contribuer, à sa manière, à cette belle aventure collective.

Guingamp avance !

Le texte de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la Ville.

GUINGAMP MAG #63 AVRIL 2024

p4 INFOS VILLE
- Une conseillère numérique au service des Guingampais
- Des agents municipaux au service de la beauté urbaine
- Guingamp Paimpol Eau : des numéros et une agence à votre disposition
- Un arbre de vie en hommage aux donneurs d'organe
- La ville de Guingamp cultive ses terres
- Kersalic : la Résidence Autonomie sort de terre
- Préparez vos vacances d'été

p8 DOSSIER
Le budget 2024

p20 EUROPE : VOTRE VOTE COMPTE !

p21 EXPRESSIONS

p22 INFOS DIVERSES

p24 AGENDA

02 96 40 64 40 mairie@ville-guingamp.com /VilledeGuingamp @Guingamp_fr @villedeGuingamp Ville de Guingamp
Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Bulletin municipal trimestriel de la Ville de Guingamp N°63 - Avril 2024. Directeur de la publication : Philippe Le Goff, maire de Guingamp - Rédaction : Hôtel de Ville de Guingamp avec la collaboration de l'équipe municipale, tél. 02 96 40 64 40 - Photos : Mairie de Guingamp, Joël Bellec, Emmanuel Valette, Kalimba, Freepik - Tiré à 5 000 exemplaires sur papier PEFC-FSC et encres végétales - . Conception : agence Be New , tél. 02 96 44 45 22. Distribution : Adrexo - Parution du prochain numéro : Juillet 2024.

Une **Conseillère Numérique** au service des Guingampais

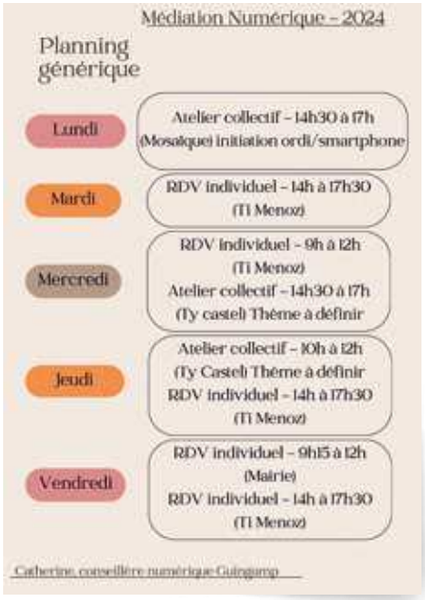

Dans un monde de plus en plus numérisé, les municipalités sont confrontées à de nouveaux défis pour garantir l'accessibilité et l'inclusion numériques pour tous les habitants. Pour répondre à ces besoins croissants, la Ville de Guingamp met à disposition de sa population une conseillère numérique, Mme Catherine Théaud.

Sa principale mission est de faciliter l'accès des citoyens aux services en ligne. Que ce soit pour effectuer des démarches administratives, accéder à des informations locales, ou participer à des événements, le numérique est devenu un outil incontournable ! Catherine Théaud est donc là pour vous guider dans l'utilisation de ces services et vous aider à surmonter les obstacles techniques en vous formant à ces outils.

C'est pourquoi elle organise des ateliers et des formations sur des sujets tels que la sécurité en ligne, la gestion des mots de passe, la recherche d'informations sur internet, l'utilisation des réseaux sociaux… Elle contribue ainsi à favoriser l'inclusion numérique pour tous, à créer une communauté plus connectée, inclusive et résiliente.

Sa permanence numérique est ouverte tous les vendredis sur rendez-vous et gratuitement, à la mairie entre 9 h et 12 h. Elle vous propose également des ateliers collectifs gratuits au local Ty Castel rue Maez Kamm, au Centre Ti Menoz ou encore au local Mosaïque rue du Manoir, sur inscription.

Alors pour tous renseignements, n'hésitez pas à la contacter au 06 58 40 38 41. Elle se fera un plaisir de vous accueillir.

Des **agents municipaux** au service de la beauté urbaine

L'équipe du pôle cadre de vie environnement de la ville de Guingamp se prépare activement pour le retour du printemps, ne ménageant aucun effort même pendant la saison hivernale. Tout au long de l'année, ces jardiniers dévoués veillent avec attention sur les 86 hectares de verdure parsemant la ville de Guingamp. Les tâches ne manquent pas durant l'hiver, entre les entretiens majeurs, la taille des végétaux et le nettoyage des massifs.

Comme de nombreux particuliers, les agents municipaux sortent également leurs tondeuses pour entretenir les 50 hectares de pelouse répartis dans le jardin public, la prairie de Traouzac'h, le centre-ville, les ronds-points ou encore les berges du Trieux. Conformément à la politique zéro phyto en vigueur depuis plus de dix ans, l'équipe des espaces verts de Guingamp emploie diverses techniques alternatives pour se passer des produits désherbants.

Le travail est constant. Pour embellir la ville, les agents utilisent des méthodes telles que les tapis fleuris, constitué de bandes de plantes et fleurs prédisposées, ou encore la plantation minutieuse des bulbes.

Le rond-point de Verdun s'illumine habituellement à chaque printemps de belles tulipes. Mais pour 2024, les bulbes plantés ayant été endommagés lors des manifestations d'agriculteurs, il a été décidé de planter des graines de lin, en attendant l'installation des tapis fleuris, un choix contraint mais ayant peut-être valeur de test pour les années à venir selon le résultat.

Ainsi, grâce à leur dévouement et à leur savoir-faire, ces jardiniers contribuent à maintenir la beauté et la vitalité de Guingamp tout au long de l'année.

En plus de cette équipe, d'autres agents du service technique travaillent à diverses tâches telles que le retrait des graffitis, la gestion des incidents sur la voirie, la propreté urbaine, la collecte des poubelles de ville, ainsi que l'entretien des sanitaires publics, des équipements sportifs et culturels et des bâtiments de la commune... sans oublier évidemment tout le pôle administratif qui pilote et encadre ces missions.

Guingamp Paimpol Eau : des numéros et une agence à votre disposition

Depuis le 1er janvier 2024, l'Agglomération met au service de ses abonnés, une régie pour assurer la distribution de l'eau potable et l'assainissement. Le nom de cette régie est Guingamp-Paimpol Eau. Guingamp-Paimpol Eau est accompagné, pour la gestion de la relation avec les usagers et abonnés par la société SAUR.

Deux numéros, un pour répondre à toutes vos questions, l'autre dédié aux interventions d'astreinte

Numéro conseillers clientèle : 02 96 16 14 40 - du lundi au vendredi de 8 h à 19 h pour les demandes relatives au contrat d'eau (prix d'un appel local).

Numéro dépannage et urgence technique : 02 96 16 14 49 - 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7 (prix d'un appel local) .

Vous pouvez également gérer votre compte Guingamp-Paimpol Eau sur le site **www.saurclient.fr**

Deux agences à Guingamp et Paimpol

Guingamp-Paimpol Eau a également pignon sur rue. Les usagers peuvent s'y déplacer directement.

À Guingamp, les locaux se situent au 2, rue de la Passerelle, dans le quartier Saint-Michel, face à la pharmacie.

À Paimpol, c'est au 12, rue du Grand-Pré. Les deux sites sont ouverts de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi.

Un **arbre de vie** en **hommage aux donneurs d'organe**

L'association France ADOT 22 a été créée en 1969 à l'initiative du professeur Jean Daussent prix Nobel de médecine. Ce fut le point de départ d'un vaste mouvement qui a pour but de sensibiliser tous les publics à l'idée du don d'organe.

Dans le cadre de cette sensibilisation, l'association France Adot 22 sollicite les communes des Côtes d'Armor afin de planter dans chaque commune un arbre de vie en hommage aux donneurs d'organe.

La ville de Guingamp a décidé de s'associer à cette initiative et de planter un gingko biloba, arbre réputé pour sa haute résistance à la pollution, aux champignons, aux parasites et aux maladies. Cet arbre considéré comme sacré en Chine peut vivre plus de 2 000 ans, c'est un signe d'espoir de longue vie pour tous les greffés.

Cet arbre sera planté au jardin public prochainement.

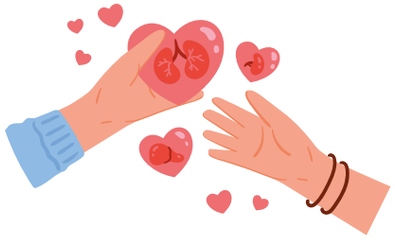

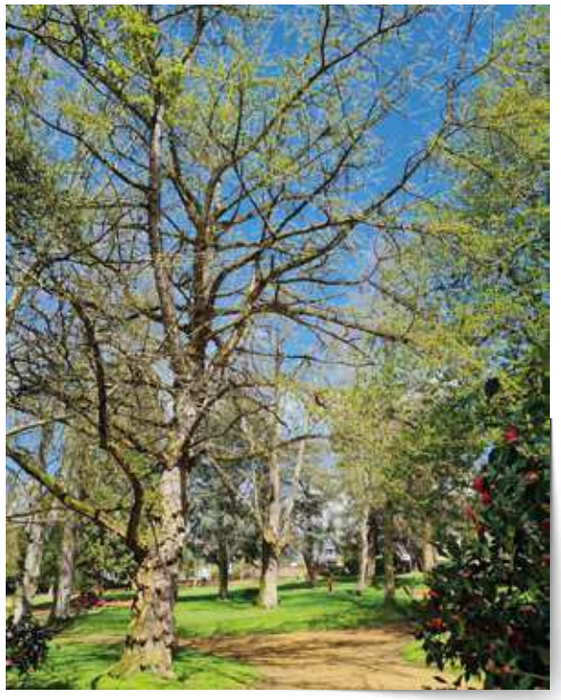

La ville de **Guingamp cultive ses terres**

La ville de Guingamp est une petite ville de 341 hectares au total. Bien sûr, une grande partie de ses terres est utilisée pour l'habitat, le commerce, le monde de l'entreprise, le stationnement, les routes, les aires de jeux, les parcs, les espaces sportifs, mais il reste tout de même une part que la ville cultive et entretient.

Plusieurs cultures existent et se complètent efficacement et harmonieusement grâce aux soins constants des agents de la ville.

Des jachères fleuries

Depuis quelques années, Guingamp expérimente ce dispositif de plantation dans plusieurs endroits de la ville. Cette méthode qui consiste à créer des espaces fleuris diversifiés permet de développer la biodiversité, épargne du temps d'entretien pour les agents, offre aux Guingampais un joli lieu de promenade. Que ce soit à Cadolan, le long de l'école de la Chesnaye ou encore le long des berges du Trieux à Pont Ezer avec le labyrinthe végétal, les jachères fleuries sont des îlots champêtres très appréciés de tous.

Des vergers municipaux

Dans ce même esprit, la ville de Guingamp plante depuis des années des arbres fruitiers dans des endroits accessibles et ouverts à tous. Un premier verger a été créé en haut de Castel Pic en 2015, un autre le long des berges du Trieux à côté de l'école François Leizour, des haies de petits fruitiers ont aussi été plantées en 2023 sur le site de Pont Ezer ainsi que sur la route le long des jardins partagés du Trieux. Ces vergers produisent des fruits : des pommes, des châtaignes, des framboises, des cassis… que les Guingampais ramassent et glanent au fil de leur promenade.

Des fleurissements au pied des murs

D'autres lieux plus insolites sont propices aux cultures : les pieds de murs par exemple. En effet, cette année, la ville de Guingamp a choisi d'investir à titre expérimental les pieds de murs de ses propres bâtiments.

Plusieurs sites seront donc testés : le mur du jardin public côté rue des Lutins, le mur de l'école Diwan, l'escalier St-Jacques… Les fleurs choisies pour ces endroits passant sont des petites fleurs champêtres, colorées qui inviteront à la déambulation urbaine.

Le cimetière de la Trinité sera bientôt entièrement végétalisé

Depuis plus d'un an, les allées du cimetière de la Trinité verdissent. L'expérimentation a commencé avec le cheminement qui va de l'entrée du cimetière jusqu'au carré militaire qui était déjà verdi.

Petit à petit le maërl disparaît au profit d'un gazon quasi similaire à celui d'un terrain de foot. L'objectif, à terme, est de transformer ce site en un lieu de verdure en plein cœur de la ville.

L'éco-pâturage gagne du terrain

L'expérience est fructueuse ! Les 5 sites déjà investis fonctionnent bien grâce au partenariat avec l'entreprise d'éco-pâturage et grâce à la vigilance des Guingampais qui veillent sur leurs moutons ! La ville a donc décidé de créer d'autres zones d'éco-pâturage. Le dernier en date sera situé en haut de Castel Pic, rue de Ker Naon.

La parcelle choisie sera visible de la route et jouxtera le chemin qui permet de descendre à Guingamp. Sur ce site, les moutons de race rustique seront installés à l'année.

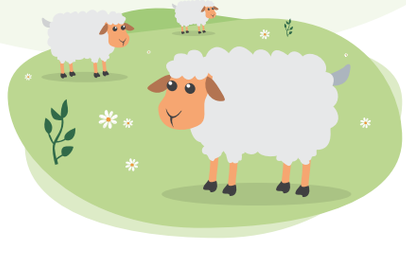

Kersalic : la Résidence autonomie sort de terre

Ce projet de Résidence autonomie a germé dans la tête des « P'tits pantouflards » en 2019 à l'occasion d'un voyage de découverte en Belgique. Ce séjour était initié par Corinne Antoine Guillaume, directrice de la résidence Kersalic. Il avait pour objectif de découvrir le fonctionnement des structures d'accueil des personnes âgées sur le territoire Belge. La délégation était composée d'élus de Guingamp, de la direction et des agents de Kersalic ainsi que des membres de l'association « Les P'tits pantouflards* ».

Cette Résidence autonomie qui va bientôt commencer à sortir de terre sera construite à l'emplacement des anciens pavillons situés rue Maréchal Foch, actuellement en cours de démolition. Elle accueillera prochainement une vingtaine de résidents. Les futurs locataires sont essentiellement des travailleurs retraités de l'ESAT Pen Duo de Plouisy qui sont à la recherche d'un logement dans lequel ils pourront vivre en autonomie totale mais avec une proximité avec la résidence Kersalic. En effet cela fait de nombreuses années déjà que les travailleurs de l'ESAT ont tissé des liens forts avec les habitants de Kersalic. Ils se retrouvent régulièrement sur des temps d'animation, de rencontres ; ils ont l'habitude de coconstruire des projets. L'idée de les accueillir sur le site de Kersalic s'inscrit donc dans une logique de continuité d'échanges et de liens.

Cette Résidence autonomie disposera de 20 places dont 15 fléchées pour les personnes retraitées en situation de handicap et autonomes. Elles seront logées dans des studios, il n'y aura pas de personnel dédié spécifiquement pour les accompagner. Les bâtiments sont des bâtiments Guingamp Habitat. Une des particularités de ce site est que le bâtiment abritera différents services accessibles à tous et ouverts sur l'extérieur : un pressing, un salon de coiffure…

Cette résidence autonomie a aussi pour vocation de favoriser la transition entre les différentes étapes de la vie : entre l'autonomie complète, l'accompagnement puis l'intégration en structure.

* Les P'tits pantouflards est le nom de l'association créée par les travailleurs retraités de l'ESAT Pen Duo.

Dossier
Le budget 2024

Transformation de la place du Vally

Questions à **Houssain Aatach**, adjoint aux finances et à **Philippe Le Goff**, maire

Dans quel contexte le budget 2024 de la ville de Guingamp s'inscrit-il ?

Houssain Aatach : *Ce budget de plus de 22 millions d'euros résulte d'une gestion rigoureuse menée depuis plusieurs années. Chaque service s'efforce avec son adjoint élu respectif de s'interroger sur chaque euro dépensé.*

Cette gestion nous a permis de faire face à la situation particulière que nous vivons actuellement avec un contexte international incertain, des dépenses d'énergie en hausse et difficiles à évaluer et une inflation, certes en diminution, mais qui reste néanmoins à un niveau élevé.

Nous subissons donc des augmentations comme chaque citoyen sur tous nos achats directs mais aussi sur d'autres postes comme nos contrats d'assurance par exemple qui augmentent, à l'occasion de leur renouvellement, de plus de 22 000 €. Néanmoins, grâce à un taux de sinistralité peu élevé, nous arrivons à nous assurer, ce qui n'est pas le cas pour d'autres communes.

Nous poursuivons nos actions pour diminuer nos coûts d'énergie mais restons prudents en prévoyant un budget de 600 000 € pour une dépense en 2023 de 470 000 €.

Nous sommes vigilants également sur les frais de personnel tout en accompagnant nos agents dans l'évolution de leur pouvoir d'achat (prime exceptionnelle en fin d'année, avancement de grade, évolution du point indiciaire…).

Nous maintenons notre soutien aux associations qui, elles aussi, sont confrontées à l'inflation.

Face à ce contexte, nous arrivons quand même à une baisse de nos dépenses de fonctionnement (-7,40 %).

Nos recettes de fonctionnement quant à elles n'augmentent que de +2,4 %, augmentation essentiellement due à la revalorisation de la valeur des bases foncières décidée par l'État et par une bonne gestion de notre patrimoine immobilier qui génère plus de 380 000 € de loyers. Mais parallèlement, certaines recettes comme les droits de mutation diminuent ou stagnent ou encore les dotations de l'État qui, en euro constant, diminuent.

Quels sont les enjeux de ce budget 2024 ?

Philippe Le Goff : *Cette année encore, nous avons un niveau d'investissement important avec près de 10 millions d'euros. Avec ce budget, nous poursuivons l'embellissement de la ville afin de conforter son attractivité avec des projets importants comme la rénovation du château de Pierre II et des remparts, l'aménagement d'un nouveau cheminement sur les berges du Trieux et surtout, la transformation de la place du Vally.*

Mais en cette période où de nombreuses familles sont en difficulté, il nous semble également essentiel de porter une politique sociale forte sur la jeunesse, les solidarités ou encore les aînés et favoriser le lien social, à la base du vivre ensemble. On peut vivre dans une belle ville, mais si les habitants n'arrivent pas à se parler, on loupe quelque chose.

Trois quartiers de la ville ont été retenus par l'État pour faire partie de la géographie prioritaire et la ville de Guingamp va signer prochainement avec l'État et de nombreux partenaires un contrat de ville qui va permettre de porter des actions dans les domaines de l'éducation, la parentalité la tranquillité publique ou encore l'emploi et le développement économique.

Nous poursuivons aussi une politique culturelle dynamique axée sur l'éducation artistique et culturelle qui fera bientôt du Théâtre du Champ au Roy, déjà reconnue scène de territoire, une scène d'intérêt national.

Nous accompagnons aussi autant que possible les événements rassembleurs tels que le festival de la Saint Loup, les festivités de fin d'année ou encore la grande roue installée actuellement sur la place du Centre.

La masse salariale représente 52 % des dépenses réelles de fonctionnement. Pour une ville comme Guingamp qui assure de nombreuses fonctions de centralité, (administratives, commerciales, économiques…), c'est peu, la moyenne des villes en France est de 54,6 %.

Le budget RH est stable, il intègre en année pleine les mesures salariales décidées par l'État en juillet 2023 ainsi que les mesures locales permettant de renforcer le pouvoir d'achat des agents et de demeurer une collectivité attractive. Guingamp est une collectivité de proximité, ce sont ses agents qui font les services publics du quotidien.

Rue Faven

Rénovation du château de Pierre II

Rénovation du moulin de la ville

Rue des Ponts Saint Michel

Quelle évolution du budget pour la fin du mandat ?

Notre prospective budgétaire demeure solide grâce à un pilotage rigoureux et pragmatique. Toutefois, des interrogations persistent comme le niveau de l'inflation, l'évolution des taux d'intérêts ou encore les milliards d'économie annoncés par l'État qui impacteront inévitablement les finances des collectivités locales.

Aussi, il nous faut être vigilant sur le maintien d'un bon niveau d'épargne brute garantissant notre future capacité d'investissement.

Quelles sont les ambitions du budget 2024 ?

Le budget décline la stratégie financière retenue pour les 6 années du mandat qui repose sur 4 piliers :

- ***Gérer rigoureusement les dépenses de fonctionnement***
- ***Maintenir une épargne brute supérieure à 10 % des recettes de fonctionnement pour financer les investissements***
- ***Conserver une capacité de désendettement inférieure aux seuils critiques***
- ***Poursuivre la mobilisation des financements externes.***

Les grands équilibres financiers du budget 2024

Budget principal : les grandes masses financières

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Dépenses réelles de fonctionnement * 9 399 424 €	Recettes réelles de fonctionnement 10 502 705 €
	Dépenses d'ordre de fonctionnement 2 942 986,57 €	Recettes d'ordre de fonctionnement 1 839 705,57 €
	Virement à la section d'investissement 2 111 638,78 €	
INVESTISSEMENT	Dépenses réelles d'investissement 7 389 458,90 €	Virement à la section d'investissement 2 111 638,78 €
	Dépenses d'ordre d'investissement 2 666 127,61 €	Recettes réelles d'investissement 7 112 599,94 €
		Recettes d'ordre d'investissement 2 942 986,57 €
	TOTAL : 22 397 997,08 €	TOTAL : 22 397 997,08 €

* **Il existe 2 catégories d'opérations :**
- les opérations réelles ayant un impact direct sur la Trésorerie. Il s'agit d'encaissement et de décaissement effectifs.
- les opérations d'ordre sans effet sur la trésorerie qui sont des jeux d'écriture (amortissements, virement entre section investissement et fonctionnement).

Les recettes de fonctionnement

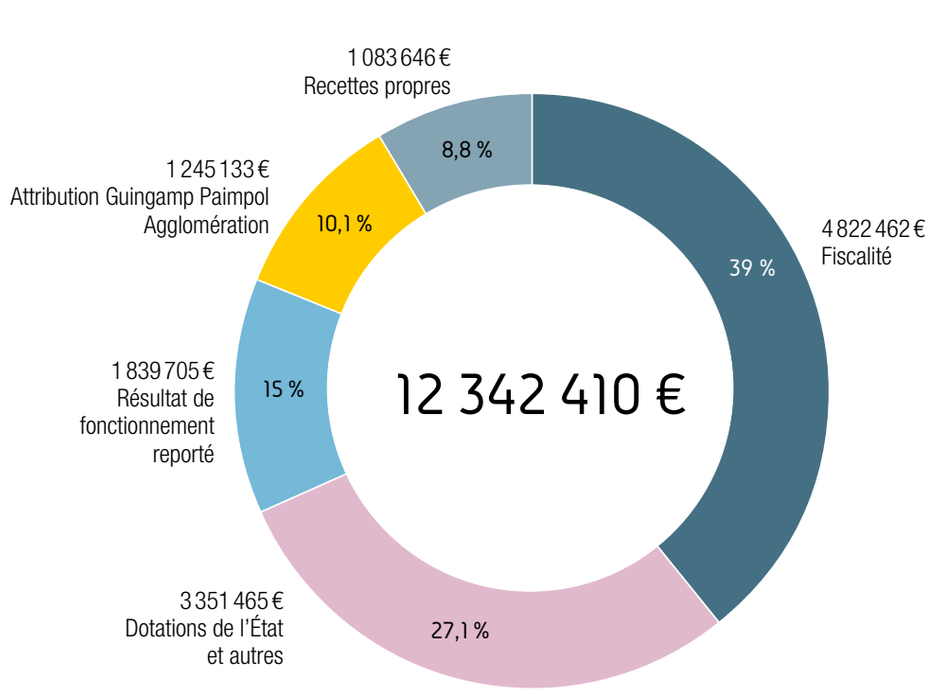

Les recettes propres

Ces recettes sont tirées de l'activité des services publics, de l'occupation du domaine et des loyers encaissés par la ville. Elles sont en augmentation de 8 % due notamment à l'augmentation des revenus des immeubles et des refacturations de services.

Les dotations de l'État

La ville de Guingamp émarge à la dotation de solidarité urbaine et à la dotation de solidarité rurale. Les dotations augmentent de 1,18 %, ce qui équivaut à une baisse en euro constant.

La fiscalité directe

C'est-à-dire le produit des impôts locaux. Elle connaît une évolution de 2,4 % qui s'explique notamment par la revalorisation des bases foncières adoptée par le parlement pour 2024 (+ 3,9 %). La ville de Guingamp n'a pas fait évoluer ces taux d'imposition depuis 2010.

Les dépenses de fonctionnement

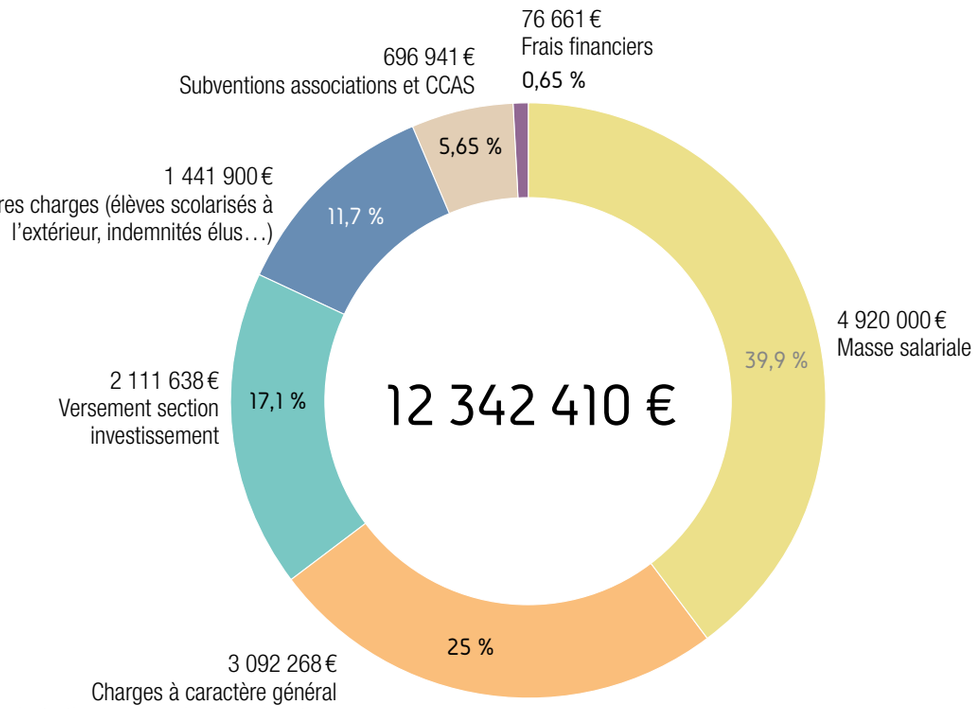

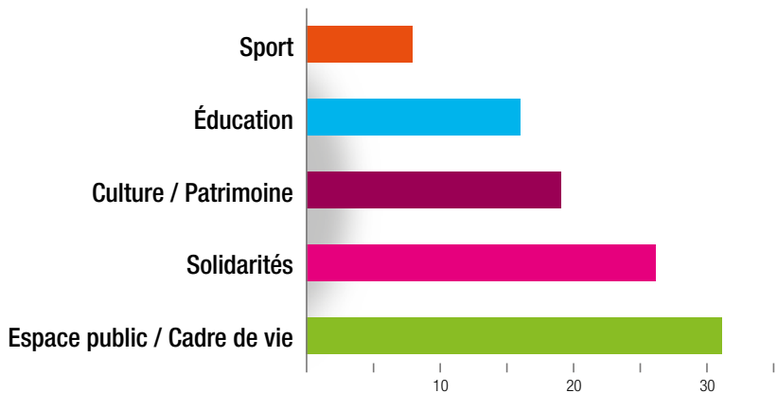

Cette ventilation n'intègre pas les dépenses non ventilables d'administration générale et les frais de personnel.

Les dépenses investissements

10 055 586 €

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET TRAVAUX
6 761 958 €

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS
610 000 €

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ
1 548 127 €

DIVERS DONT AVANCE SUR TRAVAUX
1 135 500 €

Comment sont financés les investissements en 2024 ?

1 **L'AUTO-FINANCEMENT**
généré par l'écart entre les dépenses et les recettes de fonctionnement, les excédents capitalisés et les amortissements.
4 912 759 €

2 **LES RECETTES PROPRES**
FCTVA, subventions d'équipement, produit des cessions…
3 481 454 €

3 **L'EMPRUNT**
pour le besoin de financement résiduel qui sera diminué du montant des subventions qui ont été demandées mais pas encore notifiées.
1 661 371 €

LES PROJETS 2024

Les orientations du mandat

La transition écologique
- Développer les circulations douces
- Favoriser la biodiversité
- Rénover pour limiter les consommations d'énergie

Une ville patrimoniale, accueillante et touristique
- Sauvegarder et restaurer les patrimoines
- Valoriser les espaces publics et proposer un cadre de vie de qualité
- Conforter Guingamp Petite cité de caractère

Construire la ville de demain

Une ville attractive et de projets
- Une ville active et sportive
- Une ville de culture, attractive et partagée
- Une ville vivante, commerçante, connectée

Une ville solidaire intergénérationnelle
- Agir pour une santé de proximité
- Agir pour la jeunesse

La transition écologique ..... 642 900 €

- **Création d'un nouveau cheminement sur les berges du Trieux :** 548 900 €
  Ouverture programmée en juillet 2024.
- **Création de nouveaux secteurs en éco-pâturage à Castel Pic :** 5 000 €. Des actions de **sensibilisation** sont prévues **avec les enfants du quartier et le Conseil municipal des enfants** avec notamment une visite de l'exposition sur la biodiversité présentée cet été au domaine de la Roche Jagu.
- **Plantation de nouveaux arbres, roseraie au jardin public, poursuite de la végétalisation des cimetières :** 8 000 €
- **Dépollution du site de Cadolan** (ancien transformateur) : 43 600 €
  En partenariat avec Guingamp Paimpol Agglomération.
- **Actions pour limiter la consommation d'énergie :** 25 200 €
  Étude thermique sur bâtiments, mise en place d'une GTB (Gestion Technique du Bâtiment) à l'hôtel de ville, étude pour un réseau de chaleur.
- **Acquisition de divers matériels pour le service environnement :** 12 200 €
  Dont un broyeur à végétaux afin de limiter les apports en déchèterie.

Nouveau cheminement sur les berges du Trieux

Labyrinthe fleuri

Une ville patrimoniale, accueillante et touristique ..... 4 834 960 €

- **Château de Pierre II** : rénovation de la tour dite Viollet le Duc avec la création de surfaces de bureaux, sécurisation du site et restauration des remparts : 1 143 424 €. Étude demandée par la Drac dans le cadre du projet de rénovation de l'ensemble immobilier porté par Guingamp habitat.
- **Étude archéologique rue Ollivro** : 25 000 €
- **Rénovation du Moulin de la ville** (changement des menuiseries) : 19 500 €
- **Jardin public, rénovation du kiosque** (peinture), **du mur d'enceinte** côté rue Pavie et **d'une partie des grilles** : 156 300 €
- **Prison, mise en place d'une signalétique patrimoniale** : 10 500 €
- **Acquisition du parc des Salles** (plus de 7 hectares) : 45 000 €
- Achèvement des **travaux d'aménagement de la rue Faven** : 711 858 €
- Embellissement de la **rue des Ponts Saint-Michel** : 50 000 €
- **Place du Vally** : 2 473 378 €
  Création de la maison des projets et phase 1 de l'aménagement de la place avec l'aménagement des quais pour les cars.
- **Programme de voirie :** 200 000 €
  avenue Kennedy reprise de la chaussée, devant la médiathèque reprise des trottoirs, rue Thielmans reprise de la chaussée, rue Saint-Nicolas : sécurisation de la piste cyclable et reprise des trottoirs, route de Bourbriac reprise de la chaussée.

Le jardin public

Près de 160 000 € d'investissement pour les grilles, les murs et le kiosque du jardin public.

Le kiosque à musique du jardin public est le seul kiosque du département des Côtes d'Armor. Construit en 1914 lors de la création du jardin public, il avait fait l'objet d'une restauration en 1997.

Afin de lui redonner son lustre d'antan, un budget de 11 600 € a été inscrit au budget 2024 pour refaire toute la peinture des boiseries et des armatures en fer, cela devrait être fait avant l'été si la météo le permet.

Il est également prévu la reprise complète du mur d'enceinte côté rue Auguste-Pavie, partiellement écroulé, un important travail de maçonnerie évalué à 107 000 €.

Enfin, une partie des grilles côté Champ au Roy va être nettoyée et repeinte. D'autres tranches de travaux seront prévues dans les prochaines années pour à terme, les restaurer entièrement.

Début des travaux place du Vally

Les travaux de reconfiguration de la place du Vally vont commencer dès le mois de mai par la restauration de l'ancien pavillon du tourisme, ex gare routière et sa transformation en maison des projets. Lors de la consultation des entreprises, il leur a été demandé de ne pas travailler le vendredi afin de ne pas perturber le marché.

Suivra ensuite dès le mois de septembre la première phase des travaux de voirie avec l'aménagement des quais pour l'accueil des cars le long de la rue Marcel-Paul. Le marché du vendredi ne pourra pas rester. En accord avec les commerçants non sédentaires, il a été convenu de déplacer le marché sur la place du Champ au Roy, ce qui permet de conserver de la visibilité routière. Rappelons que la place du Champ au Roy accueillait déjà par le passé les marchés hebdomadaires.

Suivront ensuite en 2025 l'aménagement du centre de la place et la construction du Vally Vélum.

Ce projet novateur est estimé à près de 5 millions d'euros.

Une ville attractive et de projets

Une ville sportive ..... 883 000 €

- **Parc de Kergoz Hall Dulac**, rénovation de la toiture, rideau pare fumée et installation d'un grand écran : 523 000 €
- Rénovation du **city parc de la Madeleine** : 19 000 €
- Participation de la ville à la construction du **gymnase du nouveau collège Prévert** : 333 000 €

> *La participation est de 1 million versée sur 3 ans, c'est le dernier versement.*

- Participation au syndicat mixte d'**aménagement du stade de Roudourou** : 8 000 €

> *53 000 € sont versés en fonctionnement.*

Une ville de culture attractive et partagée ..... 47 673 €

La médiathèque

- **Médiathèque** : acquisition de nouveaux bacs, d'une nouvelle boîte à livres, remise en état des portes du hall : 32 823 €

> *La médiathèque propose 92 181 documents tous supports confondus pour 1957 abonnés (747 de plus), chaque année un budget de 52 000 € est consacré aux nouvelles acquisitions d'ouvrages.*

- **Au Théâtre** : acquisition de divers matériels : 14 850 €.

Une ville propre, commerçante et attractive ..... 175 900 €

- Acquisition de **nouveaux matériels pour le service cadre de vie** : 125 000 €
- Acquisition de nouvelles **décorations de Noël** et de barnums : 13 900 €
- Participation pour la **nouvelle signalétique locale** : 37 000 €

> *Cette nouvelle signalétique, mise en place par Guingamp Paimpol Agglomération a coûté au total 79 939 €.*

Une ville solidaire intergénérationnelle

Agir pour la jeunesse ..... 149 793 €

École de La Chesnaye

- **Matériels et travaux dans les écoles :**
  - École François Leizour : 14 100 €,
  - École de la Chesnaye projet "Notre école, faisons la ensemble" : 44 450 €,
  - École de la Madeleine : 17 350 €,
  - École Diwan travaux dus à la mérule et alarme PPMS : 66 910 €,
  - Centre de loisirs : 6 983 €.

Agir pour plus de solidarité

Ancien magasin Point vert

- **Participation de la ville pour l'aménagement par Guingamp Paimpol Agglomération de la maison des solidarités dans l'ancien Point vert à Pont-Ezer** : 37 500 €.
  La participation totale est de : 75 000 €, versée sur deux années, calculée sur la base de 10 € par habitant.

Agir pour une santé de proximité

Groupe Chateaubriand

- **Rénovation du Groupe Chateaubriand pour accueillir des praticiens** : 25 000 €.

À noter que le budget de la ville ne comprend pas les dépenses liées aux solidarités qui sont assurées par le CCAS, établissement autonome. La ville verse au CCAS une subvention de 475 000 €. La Résidence Kersalic a elle aussi un budget à part.

Europe : **votre vote compte !**

Guingamp, petite ville qui peut parfois sembler éloignée des enjeux européens, éloignée de Bruxelles ou de Strasbourg. Pourtant, le vote aux élections européennes de juin prochain est d'une importance capitale sur un certain nombre de sujets.

L'agriculture est un pilier essentiel de notre économie, et les politiques agricoles de l'Union européenne ont un impact direct sur nos agriculteurs, autant que sur un grand nombre d'emplois dans notre bassin de vie. En votant lors des élections européennes, nous avons la possibilité d'influencer ces politiques pour soutenir une agriculture locale, en mesure de nourrir la population, basée sur les circuits-courts ; bref une agriculture durable socialement, économiquement et environnementalement.

Le tourisme et l'attractivité sont également essentiels à Guingamp. Les décisions européennes en matière de tourisme, notamment en ce qui concerne les programmes de financement et de promotion, peuvent façonner l'attrait de notre bassin de vie. Promotion du patrimoine architectural, créatif ou encore culturel, notre patrimoine est souvent mis en valeur grâce à des participations directes ou indirectes importantes de l'Union européenne.

À Guingamp, nous attachons également une importance considérable au cadre de vie et à notre environnement immédiat, notamment autour du Trieux. Les politiques européennes en matière d'environnement ont un impact direct sur notre qualité de vie. Les réglementations sur la qualité de l'air, de l'eau, mais aussi la gestion des déchets et la préservation des ressources naturelles influent sur notre santé et notre bien-être. Votre vote aux prochaines européennes et selon la majorité qui s'en dégagera, pourra avoir un impact important sur ces problématiques.

Enfin, les fonds européens pour le développement régional soutiennent des projets essentiels, de l'infrastructure à l'éducation en passant par l'emploi. En participant aux élections européennes, nous avons la possibilité d'influencer la manière dont ces fonds sont distribués, garantissant ainsi qu'ils bénéficient équitablement à notre ville et à notre région.

En conclusion, à l'occasion des prochaines élections européennes, votre vote compte. Guingampais, nous avons le pouvoir de donner un avis, de sanctionner, de promouvoir, de défendre les politiques qui façonnent notre vie quotidienne, notre économie et notre environnement. Participons activement aux élections européennes !

LISTES ÉLECTORALES - Inscriptions jusqu'au 1er mai 2024

Les électeurs seront appelés aux urnes pour les Européennes le 9 juin 2024. Pour voter, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Une démarche nécessaire, notamment pour ceux qui auraient déménagé depuis les dernières élections de 2022. Les citoyens concernés ont désormais jusqu'au 1er mai 2024 pour effectuer leurs démarches selon trois moyens.

- **À la mairie.** L'inscription peut se faire directement au service Citoyenneté de la ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h. L'électeur doit se présenter muni de sa carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile daté impérativement de moins de trois mois (facture eau, gaz, électricité ou téléphone fixe).

  Pour les électeurs guingampais ayant changé d'adresse mais étant toujours domiciliés à Guingamp, la démarche est la même. Ils seront alors inscrits au bureau de vote de leur quartier.

- **Par courrier :** à adresser au Maire de Guingamp (place du Champ au Roy - CS 50543 - 22205 GUINGAMP Cedex). Le formulaire est à votre disposition en mairie de Guingamp. Il suffit de joindre la photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sans oublier de préciser le nom de la commune de la précédente inscription.

- **En ligne :** un formulaire est téléchargeable sur le site **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396**
  (les justificatifs d'identité et de domicile sont à fournir sous forme numérisé).

i Pour rappel, **l'inscription est automatique pour les jeunes dès 18 ans**, s'ils ont effectué leur recensement à 16 ans et s'ils n'ont pas changé d'adresse. Les citoyens européens résident en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie de domicile pour pouvoir voter aux élections européennes.

Les procurations

Le vote par procuration permet à tout électeur inscrit sur une liste électorale (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire) qui ne devra pas disposer de plus de deux procurations dont une seule établie sur le territoire français. Depuis le 1er janvier 2022, le mandant et le mandataire peuvent être inscrits sur les listes électorales de deux communes différentes.

Comment établir une procuration :

- soit en vous rendant directement dans un commissariat ou gendarmerie muni de votre pièce d'identité pour remplir un formulaire imprimé.
- soit en utilisant la téléprocédure sur **maprocuration.gouv.fr**

Le soir des élections, dès 18 h vous pouvez aider au dépouillement des bulletins, pour cela inscrivez-vous auprès du Service citoyenneté au 02 96 40 64 40

Expressions | Meur à soñj

Depuis le début du mandat, nous avons placé le bien-vivre ensemble et la transition écologique au cœur de notre action. Ces dimensions sont évidemment transversales et se retrouvent conjuguées dans plusieurs politiques publiques comme le logement ou les mobilités du quotidien. Derrière la notion des mobilités, il y a évidemment le fait que notre ville reste attractive à toutes et tous et facile d'accès. Elle doit permettre une cohabitation harmonieuse entre piétons, qu'ils soient habitants ou de passage et celles et ceux qui doivent utiliser leur voiture ou vélo au quotidien. La place du Vally sera revue, mais comme le sont également les mobilités douces. Notre équipe travaille à l'achèvement des pistes cyclables complémentaires qui viennent prolonger celles existantes, ou simplement ouvrir de nouvelles perspectives dans plusieurs des quartiers de la ville, comme par exemple, sur le site de la Madeleine. Ainsi, que ce soit à travers une Place du Vally fonctionnelle et innovante, des parkings aux portes de nos zones piétonnes, des pistes cyclables étendues et retravaillées, ou des circuits piétons mettant en valeur le patrimoine naturel de notre Ville, nous agissons pour que non seulement les usages cohabitent, mais que cela puissent se faire en bonne intelligence : en partageant l'espace, en respectant les usages de chacun et en permettant aux Guingampais de trouver en Ville une mobilité à la hauteur des enjeux environnementaux, et symbole de l'état d'esprit sur lequel nous investissons nos efforts : sérénité, cohabitation et bien-vivre ensemble.

MAJORITÉ GUINGAMP, Guingamp Avance - EN HENT !

Guingamp... Gwengamp est une ville où la langue bretonne est encore parlée et chérie par de nombreux habitants qui s'investissent pour sa transmission et son usage. École, associations, locuteurs passionnés font beaucoup avec souvent peu de moyens pour que cet élément fondamental de la Bretagne reste audible, visible et pratiquée.

La municipalité a souvent appuyé ces efforts pour faire vivre la langue bretonne. Mais on peut aller plus loin .

La Loi no 2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion dite loi "Molac" introduit une obligation pour l'État et les collectivités territoriales de concourir à l'enseignement, à la diffusion et à la promotion des langues régionales. Le Code général des collectivités territoriales précise en son article L1111-4 que « Les compétences en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier ». La loi NOTRe a conforté cette orientation en déclarant les politiques de soutien aux langues régionales comme relevant de compétences partagées.

Voici ma proposition concrète pour M. le Maire qui assure la présidence au syndicat mixte d'aménagement du stade du Roudourou , puisque de lourds travaux vont y être entamés : (toiture de la tribune présidentielle, éclairage et qualité énergétique du stade) je propose de refaire la totalité de la signalétique interne et externe de l'équipement en bilingue a exacte parité breton-français. C'est l'endroit de notre ville qui est le plus fréquenté. La langue bretonne doit y trouver toute sa place.

Brezhoneg e pep lec'h ha mat pell zo ! Brezhoneg bev hag ofisiel e Gwengamp !

GAEL ROBLIN, KUZULIER KÊR GWENGAMP

Le parc des Salles …

Acheté en 1999 par la ville de Guingamp, le château des salles et son parc avaient fait l'objet à l'époque d'un possible lieu d'accueil d'EAG via le maire Noël Le Graët (il était projeté de transformer les prairies du site en terrains de foot…), un autre projet avait émergé : réaménager les lieux pour accueillir une maison de l'enfance (centre de loisirs, crèche parentale) … et puis… plus rien. À défaut de financement, le site s'est délabré au gré d'un trop long sommeil. Après avoir entravé le rachat par un propriétaire privé, la Ville modifie le PLU permettant à un futur acquéreur d'aménager le parc.

Si le château a enfin trouvé preneur, ce poumon vert n'a pas présenté d'intérêt à ses yeux. Bien lui en a pris !!! Le maire de Guingamp a enfin mesuré la valeur de ce patrimoine naturel et fait racheter par la ville pour 45 000 € cet écrin de verdure. Pour autant, par voie de presse, les Guingampais apprennent qu'il reste à trouver au site « une vocation ».

À la question : quoi en faire…? Nous lui répondons : « Rien ! » Si ce n'est préserver ces lieux en entretenant la flore moyennant des essences d'arbres résistantes au réchauffement climatique qui montre désormais chaque année son impact sur les hêtres, chênes, châtaigniers et autres essences locales.

Il nous faut protéger cet écrin de nature de tout aménagement urbain à l'exception de la restauration du mur d'enceinte qui présente à divers endroits des éboulis. Ce parc fait partie intégrante de la mémoire végétale de la ville ; 7 ha de trésor vert ! Mettons en garde contre tout projet d'urbanisation. L'ouvrir dans des conditions sécurisées et raisonnées aux promeneurs Guingampais reste la plus écologique des ambitions. Nous avons tant besoin de nature…

GUINGAMP MA VILLE

Infos diverses | Keloù a bep seurt

Jardiner Vert : Cultiver son jardin tout en respectant l'environnement

Le printemps est le moment idéal pour redonner vie à nos jardins après les rigueurs de l'hiver. Cependant, avant de sortir la tondeuse et de se lancer dans une session de jardinage enthousiaste, il est essentiel de prendre en compte quelques règles. Elles visent à maintenir l'harmonie esthétique de nos quartiers tout en respectant l'environnement et la tranquillité publique. Voici quelques conseils pour vous guider…

1. Respect des horaires : Les travaux susceptibles de causer une gêne (de type tondeuse, tronçonneuse…) sont limités de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 du lundi au vendredi. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, puis le dimanche de 10h à 12h. Ces horaires sont conçus pour minimiser les nuisances sonores entre voisins.

2. Nids en cours : Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé d'élaguer ses arbres et de tailler ses haies du 15 mars au 15 août. Pour rappel, la Ville de Guingamp et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) ont une convention pour officialiser le statut « Refuge LPO » de la cité.

3. Protéger la biodiversité : Si vous décidez de tondre, épargnez quelques zones pour la biodiversité insectes et petits mammifères, commencez par tondre au milieu du jardin afin que la petite faune ait le temps de fuir et se mettre à l'abri, puis laisser quelques bandes enherbées le long des haies pour ne pas blesser les animaux qui s'y sont peut-être réfugiés (hérissons etc.).

4. Tonte écologique : En tondant votre pelouse, pensez à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Par exemple, laissez les coupures d'herbe sur place pour nourrir le sol et réduire son besoin en engrais. Vous pouvez envisagez également d'utiliser une tondeuse électrique ou à batterie pour réduire votre empreinte carbone.

En suivant ces quelques conseils, vous pouvez ainsi profiter d'un jardin bien entretenu, vivant, tout en contribuant à la beauté et à la tranquillité de votre quartier !

Campagne de piégeage de printemps du frelon asiatique

La ville de Guingamp s'associe au GDSA22* pour lutter contre le frelon asiatique. En effet, le piégeage des fondatrices au printemps est essentiel.

Le GDSA22 a ainsi mis en place en s'associant avec les communes un réseau de piégeurs qui a permis en 2023 la destruction de près de 100 000 fondatrices, avec une moyenne de 840 par an et par commune. La lutte se poursuit donc cette année avec la mise à disposition gratuite de pièges et d'appâts. Pour retirer un piège, il suffit de se présenter en mairie. Il vous sera demandé votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse mail. Le piège est fourni avec trois doses valables pour une période de 6 semaines. Le piège est à installer à une hauteur entre 50 cm et 180 cm du sol et si possible à proximité de camellias ou de rhododendrons actuellement en fleurs. Le piège est à viser à chaque fois qu'on remet une dose, sans le laver. Il vous est juste demandé de comptabiliser le nombre de fondatrices piégées. Vous serez prévenu par mail de la date de retrait du piège qui devra être rendu à la ville car il ne faut pas piéger trop tard au risque d'attraper beaucoup d'autres insectes essentiels à la biodiversité. Par ailleurs, si vous constatez l'installation d'un nid primaire chez vous, téléphonez à la mairie qui mandatera un professionnel pour sa destruction. Surveillez attentivement des lieux tels que votre boite aux lettres ou encore les cabanes de jeux pour enfants. Attention, la ville ne prend en charge que la destruction des nids de frelons asiatiques, la destruction des nids de frelons européens reste à votre charge.

*GDSA22 : Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Côtes d'Armor

Guingamp soutient la langue bretonne

L'édition 2024 de la Redadeg passera à Guingamp le jeudi 23 mai

La prochaine édition de la Redadeg se déroulera du 17 au 25 mai 2024 avec un départ de Plogoff et une arrivée à Morlaix, 2 222 km de traversée des 5 départements bretons.

Elle arrivera à Guingamp le jeudi 23 mai à 8h30 par la rue de St Jean, passera par Pabu pour revenir rue de la Trinité en direction de Ploumagoar via la route de Corlay. La ville de Guingamp a acheté le kilomètre 1516 qui passe juste devant la mairie.

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Les familles, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents courent ensemble.

L'achat d'un km est de 120 € pour les particuliers, 150 € pour les associations et 200 € pour les commerçants. La moitié des sommes récoltées (environ 1 million d'€) permet de financer le réseau des écoles Diwan.

+ d'informations sur https://stal.ar-redadeg.bzh

Savez-vous qu'il est possible de se marier en breton à Guingamp et de disposer d'un livret de famille bilingue ?

Bien entendu la cérémonie sera en fait bilingue (français / breton) mais les futurs époux pourront se dire oui dans les deux langues.

La ville de Guingamp propose également un livret de famille bilingue français / breton pour ceux qui le souhaitent.

+ d'informations auprès du service Citoyenneté en mairie

Une motion en faveur de la reconnaissance du ~

Par ailleurs, lors de sa séance du 5 mars dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité, une motion en faveur de la reconnaissance du signe diacritique tilde (~) dans les actes d'état civil et a demandé au Gouvernement de résoudre le problème juridique touchant l'état-civil des enfants prénommés Fañch.

Le centre de loisirs chausse ses baskets !

Que ce soit lors des vacances scolaires de printemps ou bien tous les mercredis pendant la période scolaire, le centre de loisirs propose un large panel d'activités très diversifié pour les enfants de 3 à 12 ans.

Ainsi, le programme d'animation concocté pour les vacances de Pâques par l'équipe d'animateurs sous la direction de Chloé Croizier et Marine Vaillant, transporte les enfants dans la préparation des jeux olympiques. Ils navigueront donc entre grandes olympiades, découverte d'activités sportives avec ou sans ballon, sortie à la piscine, fabrication de flammes olympiques ou encore de médailles olympiques...

Ce thème olympique sera d'ailleurs un des fils conducteurs tout au long de cet été. Bien sûr, des ateliers incontournables tel que la pâtisserie, la création artistique seront proposés, une sortie au zoo de Trégomeur est aussi organisée.

Concernant les mercredis, les enfants seront cette-fois-ci propulsés dans le monde de la musique : Rock, Blues, Jazz, Reggae, Classique, Funk, Disco… pour que vive le son ! Ces découvertes se feront sous différentes manières : écoute de morceaux de musique, présentation des instruments, fabrication d'instruments tels que des banjos, des maracas et même un piano.

Ils assisteront aussi à des démonstrations. Les activités physiques et sportives seront évidemment au rendez-vous avec l'association Cap Sport qui se fera un malin plaisir à faire découvrir les nombreuses variantes des courses d'orientation. Et bien sûr, une grande sortie à la journée est prévue le 19 juin à Armoripark !

Pratique : les inscriptions sont toujours possibles ; se renseigner auprès du service éducation et affaires scolaires à la mairie par mail : service.education@ville-guingamp.com. Les tarifs sont dégressifs et déterminés en fonction du quotient familial pour les Guingampais et les élèves scolarisés dans les écoles Guingampaises.

Agenda Sports - Culture

MAI

CULTURE

Du 30 avril au 1er juin
Exposition "***CHILI 1970 1973 le temps des humbles"*** par Désirée et Alain Frappier
Médiathèque
Rencontre dédicace avec les auteurs le 18 mai à 14h30

Mardi 14 mai à 20 h Théâtre sur terrain de foot
Roméo et Juliette texte de W. Shakespeare
Lorsque Vérone est un terrain de foot et où vous appartenez à une des deux familles rivales
Terrain de foot Terrain de l'institution Notre-Dame

Vendredi 24 mai à 18 h 30
Lecture
Edène par Alice Zeniter et Chloé Chevalier
Dans la cour de la prison

Samedi 25 mai à 14 h 30
Projection
Film documentaire ***"la bataille du Chili 3e partie le pouvoir populaire"***
Médiathèque

Vendredi 31 mai à 20 h
Théâtre performance
Dispak Dispac'h par la Cie Ice
Une actrice, un danseur acteur, des citoyens, des activistes, des juristes racontent les méandres qui guettent les demandeurs d'asile…
Déplacement à la Passerelle à Saint Brieuc

SPORTS

Football

Samedi 4 mai
36e journée ***Guingamp / Saint Etienne***

Samedi 18 mai
38e et dernière journée ***Guingamp / Laval***
suivi d'un feu d'artifice

DIVERS

Du 23 mars au 12 mai
La grande roue et le manège de l'oncle Picsou
Place du centre

Jeudi 2 mai
Centre Ti Menoz : actions autour de l'EAG

Mardi 7 mai à 10 h
Centre Ti Menoz : Atelier Galettes (sur inscription)

Mercredi 8 mai à 10 h
Cérémonie du ***79e anniversaire de la victoire du 9 mai 1945***
Au monument aux morts

Vendredi 10 mai à 10 h
Centre Ti Menoz : Atelier cuisine (sur inscription)

Samedi 11 mai en matinée
Troc de plantes
Au jardin public

Lundi 13 mai à 18 h
Conseil municipal en mairie

Mercredi 25 mai à 10 h
Atelier compost : initiez-vous au compostage organisé par Guingamp Paimpol Agglomération à Saint Agathon

Dimanche 26 mai
Vide jardin dans la cour de l'école Diwan

Lundi 27 mai à 17 h 15
Cérémonie ***Journée nationale de la résistance***
Au monument aux morts

JUIN

CULTURE

Samedi 1er juin à 14 h 30
Concert
Kuarteto revisite les chansons emblématiques de l'Unité populaire au Chili
Médiathèque

Vendredi 7 juin à 18 h
Spectacle de danse participatif
Donne-moi la main (happy manif) pièce chorégraphique joyeuse destinée aux enfants
Cour de l'école François Leizour

Samedi 22 juin
Fête de la musique en ville

DIVERS

Mardi 4 juin
Centre Ti Menoz : atelier galettes (sur inscription)

Dimanche 9 juin de 8 h à 18 h
Elections européennes

Vendredi 14 juin
Centre Ti Menoz : atelier cuisine (sur inscription)

Mardi 18 juin à 11 h
Cérémonie de la journée nationale de la France libre
Au monument aux morts